

## Compte-rendu sommaire de la séance du conseil d'administration du 28 mars 2019

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 7 - Conseillers présents : 6 - Conseillers votants : 7

**L'an deux mil dix neuf le VINGT HUIT MARS**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Président.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 21 mars 2019.

**Présents**: Mme CABROL Séverine, Mme LACAM Martine, Mme MASSABIE Solange, Mme BAUDUIN Chantal, M.FOUILLADE Robert et Mme KERBRAT Chantal

**Absents excusés** : Mme KERBRAT Chantal (procuration à Mme LACAM Martine)

**Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : Mme CABROL Séverine

**Le Compte de gestion** du receveur municipal, en tout point conforme au compte administratif dressé par Madame La Présidente est adopté à l'unanimité.

**Le compte administratif** est présenté par Monsieur Fouillade. Il laisse apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 306,60 € et un excédent cumulé d'investissement de 762,25 €, sans restes à réaliser.

**Affectation des résultats** précédents en excédent sur le budget principal 2019 de la commune en raison de la dissolution du CCAS au 31 décembre 2018.

Après un tour de table, la séance a été levée à 20h15mn.

Fait à Limogne en Quercy, le 29 mars 2019

**La Présidente, Josiane Hoeb-Pélissie,**